

« et les

autres? »

LE JOURNAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE #116

Réfugiés:
au-delà
de l'urgence



juillet 2022 | 1 €



08. **Réfugiés : au-delà de l'urgence**



15. **« Des dizaines de personnes en grande vulnérabilité louaient parfois uniquement des lits »**

Sommaire

04. La Fondation **agit**
Un village déplacé et reconstruit

08. La Fondation **analyse**
Réfugiés : au-delà de l'urgence

Première Urgence Internationale :
L'aide humanitaire dans la confiance et la convergence

15. La Fondation **réagit**
« Des dizaines de personnes en grande vulnérabilité louaient parfois uniquement des lits »

17. La Fondation **observe**
Olivier Challan Belval : « Il faut un droit minimal à l'électricité »

18. **Avec** la Fondation
EDF veut contribuer à lutter contre la précarité énergétique

20. La Fondation **se souvient**
Message de l'abbé Pierre



17.

Olivier Challan Belval :
« Il faut un droit minimal à l'électricité »



Édito

**UN VRAI DÉBAT
DÉMOCRATIQUE**

Décidément, nous vivons une époque pleine de soubresauts. Après l'élection présidentielle pendant laquelle la Fondation a pris la parole pour la première fois de son histoire afin de s'opposer au rejet et à l'exclusion, nous nous trouvons aujourd'hui devant le risque d'un immobilisme institutionnel inédit dans la Ve République, alors que nous avons tant besoin de décisions politiques pour faire avancer la cause des plus pauvres, pour réduire les inégalités et bâtir une société plus fraternelle, solidaire et respectueuse de notre planète.

Fidèle à son fondateur, la Fondation qui a toujours été force de proposition, le sera plus que jamais devant cette nouvelle Assemblée où elle sait qu'elle va devoir batailler pour que les plus modestes d'entre nous, les invisibles, les sans-voix soient au cœur du débat parlementaire et que le pays réponde aux multiples attentes de ces familles et de ces personnes qui sont dans l'espérance de solutions concrètes et dignes face à leurs problèmes quotidiens de survie.

En attendant, l'été est là et pour beaucoup d'entre vous résonne avec période de repos. Un très grand merci pour votre confiance et votre soutien sans faille. Au nom de la Fondation, je vous souhaite une belle période estivale, remplie de ressourcement et de découvertes. ■

Laurent Desmard,
Président de la Fondation Abbé Pierre



© Sébastien Godefroy

Hommage

Michel Carvou a été Délégué Général de la Fondation Abbé Pierre de 1996 à 2003. Il a ensuite été Conseiller du Président jusqu'en 2004, puis administrateur de la Fondation de 2011 à 2019. Son départ le 28 avril dernier a provoqué un vide et une peine immenses à la Fondation. Sa mémoire et ce qu'il nous a légué donne aux salariés et bénévoles qui ont eu la chance de le connaître et de travailler avec lui la force de prolonger le combat.

SOS Taudis

Dans le Bas-Rhin, la Fondation vient en aide à un couple qui ne peut assumer le reste à charge des travaux de sortie d'insalubrité de son logement, en complément de l'intervention de « Procvivis Alsace ».



Jeunes Reporters

À Perpignan, des jeunes des quartiers populaires (13 à 25 ans) apprennent à mener une enquête et réaliser des reportages audiovisuels sur la vie quotidienne des habitants en habitat Hlm.

La Fondation soutient à hauteur de 47 % cette action de promotion des habitants.



Un village déplacé et reconstruit

En 2008, l'association, « Du Bes-sin au Népal », est venue en aide au village de Dhye, situé dans le Haut Mustang népalais. Victime du réchauffement climatique, le village devait être déplacé au pied de la rivière principale du secteur. Depuis 2019, une centrale hydro-électrique, une école et un dispensaire ont été construits. La Fondation participe à hauteur de 36 % à la reconstruction des premières maisons, la plupart des villageois fournissant la main-d'œuvre auprès des artisans locaux qui interviennent sur le chantier. « Chaque famille participe, sous la forme d'une aide physique ou financière. Grâce à la Fondation qui finance

3 maisons sur les 6 construites cette année, nous avons pu amorcer la pompe. Chaque maison est tirée au sort. Nous avons voulu également aider à développer une activité économique car pour les habitants, le déplacement du village devait devenir une opportunité », précise Michel Houdan, l'un des fondateurs de l'association. En 2021, 5 tonnes de pommes ont été produites grâce aux 10 000 pommiers plantés à 3 500 mètres d'altitude et depuis 5 ans, l'association assure la professionnalisation en arboriculture des habitants. D'ici 4 ans, les familles devraient être toutes relogées durablement dans un habitat traditionnel antisismique. ■



« Répondre aux vraies questions »

Avec l'énergie de ses convictions, Catherine, donatrice fidèle, a rejoint l'équipe bénévole lilloise en 2018 après plus de 30 ans de vie dans la capitale régionale. « Je suis arrivée pour une mission et n'en suis jamais repartie », précise cette jeune retraitée, ancienne ingénieure à la Métropole européenne de Lille.

« Ma première mission à la Fondation, ce fut la tenue du stand à la braderie de Lille. J'ai tout de suite apprécié le contact avec le public, sans parler de la très bonne ambiance », se rappelle Catherine qui, malgré la crise sanitaire, est toujours restée en lien avec les personnes en demande d'aide, en maintenant avec quelques bénévoles le service des Appels de détresse. « On a tenu bon, mais j'avoue que ça n'a pas toujours été facile. »

Avec la préparation de l'éclairage régional présenté début mars, l'équipe de bénévoles a retrouvé sa motivation première : « On a répondu à de vraies questions avec cet éclairage, c'est important », note celle qui a défendu la notion de service public tout au long de sa vie professionnelle et qui est bien décidée à continuer d'agir pour les personnes mal logées au niveau de la collectivité territoriale. ■

« Une très grande aide »

Les travaux viennent de commencer dans la maison qui donne sur la rue, dans un hameau proche de Savignac. La réalisation d'un chemin praticable permettra d'assurer la sécurité et l'autonomie du propriétaire dont la mobilité est réduite.

C'est la CAF qui a orienté le couple modeste vers la « Maison de l'Habitat » afin de monter un dossier de financement de sortie d'insalubrité en proposant une solution globale d'amélioration de l'habitat et d'accompagnement de la famille de 5 personnes.

« Les devis sont signés, je suis vraiment content ! On ne pouvait pas se permettre tous ces travaux et je ne peux plus travailler comme avant dans la maison... C'est une très grande aide qui nous est apportée et que tout le monde n'a pas la chance d'avoir », précise le propriétaire qui, depuis l'acquisition de la maison en 2014, avait pu rénover deux chambres, installer des toilettes et refaire l'électricité en partie. La maison de 105 m² était restée vétuste et très mal isolée, sans cuisine. La Fondation finance cette réhabilitation à hauteur de 10 % dans le cadre de son programme « SOS Taudis », aux côtés de l'Anah, du Département et de la MDPH. ■



« Ici, c'est la liberté ! »



À Gometz le Châtel (91), la Fondation a soutenu la production d'une résidence de 9 logements très sociaux par l'association « Monde en Marge, Monde en Marche ». 6 familles monoparentales, 2 couples avec enfants et un homme seul, tous locataires très modestes, se sont installés dans des logements de 17 à 70 m² performants énergétiquement.

Fatouma a été l'une des premières locataires de la résidence. Nigérienne, elle est arrivée en France en 2015 pour le suivi médical de son fils atteint d'une pathologie lourde. Pendant 3 ans, de 2018 à 2021, elle a appelé le 115. « Nous étions comme en prison à l'hôtel, il y avait des horaires pour accéder à la cuisine commune, nous avions une toute petite chambre et n'avions pas droit aux visites. Quitter ces conditions de vie a été un grand soulagement. Ici, c'est la liberté et les bénévoles de l'association qui m'accompagnent sont des anges ! », précise Fatouma, qui a fait des études de contrôleur de gestion.

Dans l'Essonne, l'association « Monde en Marge, Monde en Marche » a financé la production de 33 logements d'insertion (réhabilités ou neufs) avec le soutien de la Fondation Abbé Pierre, dans le cadre de son programme « Toits d'Abord ». Ici, la résidence a été financée à hauteur de 10 %. ■

Montpellier

Comment comprendre son environnement et mieux agir collectivement contre le mal-logement (réquisitions, squats...)? Le Collectif montpellierain « Luttopia » retrace son histoire et son action. Un travail collaboratif mené et soutenu par la Fondation, avec à la clé, un livret diffusé cet été.



Sète à toi !

Habitants de Pensions de famille, personnes accueillies dans les Boutiques Solidarité de la Fondation... Plus de 400 participants se sont retrouvés au bord de la mer pendant 5 jours dédiés aux loisirs et au sport... de vraies vacances pour celles et ceux qui en sont privés.

La Réunion

La Boutique Saint-Joseph et le Collectif des Lucioles mènent une expérimentation pilote de réflexion avec des personnes mal logées, afin de créer un lieu de vie innovant et pérenne d'ici à 2023.

C'est aussi dans une Boutique Solidarité, à Saint-Denis, que la conférence de presse de l'éclairage régional sur l'état du mal-logement s'est déroulée, le 2 juin. À La Réunion, on compte plus de 100 000 personnes mal logées.



« Les Elles d'Archaos »

Ouvert trois jours par semaine depuis septembre 2021, ce lieu encore trop rare, financé à hauteur de 26 % par la Fondation, permet à 45 femmes de se retrouver à Toulon autour d'activités liées au bien-être et à l'expression artistique. Âgées de 18 à 71 ans, un grand nombre d'entre elles fréquentent l'accueil de jour toulonnais « Archaos » créé il y a près de 28 ans, mais ce nouveau lieu dédié est ouvert à toutes celles qui le souhaitent, habitantes du quartier du Pont-du-Las ou d'ailleurs, quelles que soient leur difficulté. « Nous voulons qu'ici, les femmes se sentent bien,

qu'elles puissent avoir une liberté de parole, qu'il n'y ait aucune gêne, ce qui n'est pas toujours le cas dans un lieu d'accueil mixte », précise Marianne Santoni, ancienne assistante sociale, présidente d'Archaos.

Massage, Shiatsu, maquillage, relaxation, pilate, mais aussi dressing, cours de couture, d'initiation à l'informatique, ou encore « pass gynéco » et planning familial... tous les services et ateliers sont gratuits et ouverts à toutes. « On ne veut exclure personne, on s'organise et nous aurons bientôt une salariée permanente », précise la présidente. ■



Esteville

Le 22 janvier dernier, les travaux de la Pension de famille de 20 logements ont commencé à Esteville (76), dans la propriété où se trouve le lieu de mémoire dédié à l'abbé Pierre. La Pension devrait accueillir ses premiers habitants en décembre 2022. La Fondation, Emmaüs Habitat et Emmaüs Alternatives portent ensemble ce projet.

Un répit pour les mineurs en exil

Pour éviter l'errance dans les bidonvilles de Grande-Synthe et Calais aux mineurs isolés, la « Maison Grand Nord » a ouvert ses portes à Lille, en mai. C'est l'association « Utopia 56 », soutenue à hauteur de 10 % par la Fondation, qui est à l'origine de ce projet exemplaire dédié à l'accueil et l'accompagnement des jeunes migrants. Située près de Loos, cette « maison de répit » peut accueillir 13 jeunes mineurs, dans des chambres de 2 à 3 occupants. La durée de séjour est de 15 jours, renouvelable une fois.

« Nous accompagnons les jeunes vers

l'accès aux droits (aide sociale à l'enfance, santé, scolarisation, professionnalisation...) et leur apportons une aide administrative, s'ils souhaitent rester en France (prévention des risques, régularisation, regroupement familial...). Nous sommes là pour les aider à faire un choix éclairé et non pour les influencer », précise Marine, hôte de la maison.

Dès que le jeune occupant se sent mieux, des temps informels et/ou des rendez-vous individuels sont programmés afin de le préparer à sa sortie et réévaluer son projet de migration, s'il le souhaite. ■



Lutte contre l'habitat indigne

Défendre en impliquant les habitants



Chaque squat a sa logique et son histoire ». Marie Pascal, responsable de la solidarité France, à Habitat-Cité, campe le décor avant d'évoquer le travail mené par l'association depuis 2015 dans 6 squats situés en Île-de-France. À Pantin, Habitat-Cité est d'abord venue en aide aux habitants de manière collective. Un diagnostic social réalisé auprès d'une vingtaine de personnes il y a 7 ans avait abouti à des préconisations d'hébergement et de logement et aujourd'hui, 300 personnes, en majorité moldaves, sont suivies par Habitat-Cité.

« Dès le début, on a accompagné les habitants qui voulaient améliorer leurs conditions de vie. Rénovation des chambres, des sanitaires, réfection de la cuisine... ils ont participé aux travaux réalisés dans le squat et la dynamique collective a pris forme pour défendre leurs droits. Des questions relatives aux démarches d'insertion ont été posées, des cours de français proposés et des formations, sans oublier les démarches pour régulariser la situation de chacun », précise Marie. Grâce à Habitat-Cité et le soutien d'une avocate qui a défendu les habitants, l'expulsion du squat de Pantin a pu être reportée

4 fois, jusqu'à cet été. « Au-delà du maintien du lieu de vie, travailler dans le temps long nous a permis d'obtenir des résultats sur les problématiques migratoires, sur les problématiques de santé en lien avec les hôpitaux, concernant les démarches administratives ou encore les demandes de logement social ». Depuis 2020, Habitat-Cité se déplace sur les lieux de vie informels avec 2 salariés et 5 bénévoles parlant plusieurs langues slaves.



« Au-delà du maintien du lieu de vie, travailler dans le temps long nous a permis d'obtenir des résultats... »

« Le soutien de la Fondation nous permet de proposer aussi un accompagnement individuel dans nos bureaux à Pantin à toute personne à la rue ou en hébergement d'urgence, sans-papiers, déboutés du droit d'asile, réfugiés... L'année dernière, 300 personnes nous ont sollicités. » Au total, depuis 2 ans, Habitat-Cité a accompagné près d'un millier de personnes, en majorité

migrantes et en provenance des pays de l'Est. Mandatée par la préfecture de Seine-et-Marne, elle a travaillé en 2020 en étroite collaboration avec l'association « Ville-Hôpital » à Noisiel pour le suivi des parcours de soins des habitants d'un squat de plus de 300 personnes, puis sur des squats à Croissy-Beaubourg, Emerainville et Torcy. « Nous organisons avec "Ville-Hôpital" des maraudes sur les squats de Seine-et-Marne : notre partenaire propose des consultations médicales et des soins immédiats, tandis que nous réalisons les démarches d'accès à l'hébergement, l'asile et l'assurance maladie. Nous avons ouvert une permanence interassociative à Torcy, où des associations interviennent dans les domaines de l'asile, du logement, de la santé et du droit des femmes ».

Élargissant son champ d'action, l'association a été mandatée par le département de Seine-et-Marne pour travailler sur la résorption des bidonvilles. « L'enjeu pour nous, avec notre expérience, c'est que les collectivités locales, mais aussi les bailleurs, suivent nos préconisations en matière de relogement et d'hébergement jusqu'au bout pour que le parcours d'insertion soit une réussite. » ■



**79,5 millions de personnes déracinées
à travers le monde, dont :
Près de 46 millions de personnes
déplacées à l'intérieur de leur pays**

26 millions de réfugiés

**4,2 millions de demandeurs d'asile
(HCR, 2019)**

Porter secours, mais pas seulement. À chaque catastrophe humanitaire, c'est la notion d'aide qui est à redéfinir pour redonner aux victimes la possibilité de vivre dignement.

Réfugiés :

AU-DELÀ DE L'URGENCE

« On chasse les rats toutes les nuits ». Ce témoignage d'un jeune roumain, installé entre deux bretelles d'autoroute à Bondy, en Seine-Saint-Denis, Annabella

Orange s'en souvient encore. Là, des familles entières survivaient sans eau potable, sans électricité. C'était il y a dix ans. Aujourd'hui, des habitants de ce bidonville désormais disparu, travaillent et sont logés en Hlm. « *Ce qui est fondamental, c'est de donner la parole aux exilés. Recueillir le témoignage de chacun, être à l'écoute du parcours permet un véritable accompagnement. À Habitat-Cité, nous intervenons habituellement à une petite échelle, celle du squat de moins de 50 personnes, mais ces dernières années, nous avons été sollicités sur des squats allant jusqu'à 400 personnes* », précise la directrice de l'association qui travaille notamment depuis 2005 à l'amélioration des conditions de vie des habitants russophones, Roumains et Caucasiens, dans des lieux de vie informels d'Ile-de-France (cf. page 7). « *Par le biais des récits de vie, nous avons pu agir*

sur des phénomènes mafieux de trafic, voire de traite, de grande ampleur... Ce temps long d'intervention sur la base de projets redéfinis chaque année nous a également permis d'aborder des problématiques de santé de demandeurs d'asile géorgiens qui expliquent en partie leur exil jusqu'à la France. »

Comprendre les causes

Dans les permanences que l'association anime ou dans les visites qu'elle réalise, c'est toujours la personne dans sa globalité qui est écoutée et aidée, si elle le désire. « *Devant de nombreuses pathologies lourdes, nous avons décidé de nous rendre en Géorgie avec un médecin bénévole à la rencontre des professionnels de santé, nous les avons questionnés. Ce sont les réfugiés qui nous ont conduits à cette démarche. Dans l'absolu, le but, c'est le relogement, mais avant, il faut comprendre la cause de l'exil et du squat. Pourquoi les personnes sont arrivées là* », ajoute Annabella. ▶▶▶



© Sadak Souici | Première Urgence Internationale

▣ Comprendre pour mieux défendre les droits : entre 2019 et 2020, M^e Claire Bruggiamosca a ainsi pu obtenir l'annulation d'au moins douze obligations de quitter le territoire français prises après le rejet de la demande d'asile, entraînant le réexamen de la situation des personnes en raison de leur problème de santé. « *Les demandes d'asile de Géorgiens sont fondées sur des craintes avérées (violences conjugales, vendetta, carences au niveau judiciaire, notamment) nécessaires pour toute demande auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) et de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA), mais elles sont le plus souvent rejetées. Grâce aux documents fournis par Habitat-Cité sur les*

➔ **Intervention d'une équipe mobile médicale de « Première Urgence Internationale », à Lviv, en juin 2022. Les personnes âgées ont grand besoin d'assistance médicale.**

pathologies des habitants des squats, le suivi avec des juristes et la mise en relation directe avec des traducteurs, nous avons eu de très bonnes jurisprudences, portant annulation des obligations de quitter le territoire. La délivrance d'un titre de séjour pour soins permet effectivement aux personnes de poursuivre leur suivi médical et plus globalement leur accompagnement. Au-delà du travail d'enquête en amont réalisé par l'association, il y a ensuite un suivi de leur part à l'exécution des décisions. C'est très important », précise l'avocate. En Île-de-France ou à l'étranger, les 14 salariés et 50 bénévoles d'Habitat-Cité placent l'humain au cœur de leurs actions afin de faire reculer durablement la pauvreté et l'exclusion. « Ce sont les migrants eux-mêmes, les déplacés à l'intérieur d'un pays ou les exilés qui font les ponts, les liens entre nos actions. Nous sommes une petite association et voulons rester à une taille que l'on maîtrise. Notre objectif, c'est de travailler avec d'autres partenaires et d'être en lien avec les Collectivités territoriales pour ouvrir des portes, qu'il s'agisse de l'hébergement, puis du logement ; de la santé ou de l'emploi. »



« La délivrance d'un titre de séjour pour soins permet effectivement aux personnes de poursuivre leur suivi médical et plus globalement leur accompagnement. »

M^e Claire Bruggiamosca



→ Le long du littoral, une maraude d'Utopia 56 pour répondre à l'urgence des besoins des nombreux réfugiés...

Dignité et solidarité

Privilégier les partenariats pour permettre le meilleur accompagnement possible, c'est aussi ainsi qu'Utopia 56 fonctionne depuis 2015, à Calais et Grande Synthe d'abord, puis ensuite à Rennes, Paris, Toulouse et récemment à Tours et Dijon. « Permettre un accueil digne et solidaire, éviter aux exilés le passage systématique par la rue, c'est notre objectif. Nous intervenons dans l'urgence pour répondre aux besoins de première nécessité, dont l'hébergement, et palier les manques. On assure par exemple des maraudes de distribution et d'orientation dans des endroits et à des horaires non couverts par d'autres associations. Le long du littoral, les réfugiés ont la possibilité de nous appeler 7 jours/7, 24 heures/24. À Paris, nous assurons une mise à l'abri pour les familles et femmes seules à la rue, tous les soirs de l'année », précise Emelyne Hardy, responsable des Partenariats. Au-delà de l'intervention d'urgence, l'association assure également un accompagnement à plus long terme pour les exilés les plus vulnérables, ceux qui se trouvent dans une situation de vide juridique et institutionnel, dont



« Permettre un accueil digne et solidaire, éviter aux exilés le passage systématique par la rue, c'est notre objectif. »

Emelyne Hardy

principalement les mineurs isolés en recours pour la reconnaissance de leur minorité. « Nous avons ouvert 5 maisons en Île-de-France, à Tours et à Lille, dans lesquelles nous assurons un accompagnement global des jeunes, au-delà du temps de leur recours et jusqu'au logement pérenne et autonome. Notre but, c'est de les faire passer du non-statut à la reprise d'un parcours de vie complet », complète Emeline. Régularisation administrative, scolarité, emploi, santé... « On s'appuie sur des associations spécialisées sur chacune de ces questions et notre rôle, c'est de commencer ce travail d'insertion dès que nous les rencontrons ». Dans les maisons d'Utopia 56, les jeunes mineurs peuvent rester jusqu'à 18 mois. ▶▶▶



© Sadak Souici | Première Urgence Internationale

▀ Travailler sur la citoyenneté pour éviter le non-statut et l'errance, est également l'ambition d'Emmaüs International qui a travaillé dès 2013 sur cette thématique avec un double objectif : tenir une conférence internationale aux Nations Unies et créer un passeport de citoyenneté universel pour dénoncer les politiques de non-accueil des migrants. « Dès le début des années 2000, nous avons pris position sur les questions d'accueil inconditionnel et de libre circulation pour tous les citoyens. En 2017, 400 organisations, dont la Fondation Abbé Pierre, signaient avec nous une lettre au Président Macron dans laquelle nous demandions un changement radical de la politique migratoire au niveau de la France et de l'Europe », précise Stéphane Melchiorri, responsable de la Solidarité Internationale. À cette époque, pour conforter son action de plaidoyer, Emmaüs International a mené un travail d'enquête de terrain auprès de nombreux migrants. « On s'est vite aperçu qu'il fallait d'abord communiquer à l'échelle mondiale sur les bonnes pratiques qui réunissaient des Collectivités territoriales, des Villes, toutes engagées contre la pauvreté. N'oublions pas que les premiers pays touchés par les migrations, ce ne sont pas les pays riches, souvent éloignés, ce sont les pays limitrophes, là où se réfugient les plus pauvres, ceux qui ne peuvent aller plus loin. C'est dans cette optique que nous travaillons avec des élus en France, à Lisbonne, à New-York ou Sao Paulo. Pour s'appuyer sur

ce qui fonctionne en termes d'accueil digne, où que l'on soit. »

Citoyens du monde

Faire face aux crises migratoires actuelles ou à venir - la Banque Mondiale estime qu'il y aura 216 millions de déplacés climatiques en 2050 - c'est rappeler sans cesse que la pauvreté n'est pas un crime et que la vie humaine doit être protégée. Faillites économiques et politiques en Haïti et au Liban, coup d'État au Myanmar, déstabilisation de l'Irak, recul sécuritaire au Burkina Faso... les situations d'urgence se multiplient et s'intensifient, nécessitant de plus en plus d'interventions longues pour protéger durablement les réfugiés, où qu'ils se trouvent.

« On n'empêchera jamais quelqu'un qui se sent en danger de fuir son pays. Les migrations font partie de l'histoire de l'humanité. Le problème, c'est le manque de concertation pour une politique d'accueil digne. On le voit avec l'Ukraine, l'intervention européenne commune a été positive. Des moyens ont été développés dans l'urgence, il faut les pérenniser et en développer d'autres, notamment généraliser l'accès aux dispositifs d'accès aux droits, créer des outils de participation citoyenne », ajoute Stéphane. Plus que jamais, à l'échelle nationale, comme au niveau mondial, aider les réfugiés, c'est refuser l'indignité et l'exclusion. ■

➔ Une enfant et son chat dans l'un des dortoirs aménagés dans l'université de Lviv, en juin 2022. Selon l'ONU, l'Ukraine compterait près de 8 millions de réfugiés internes.



Première Urgence Internationale

L'aide humanitaire dans la confiance et la convergence

Avec Première Urgence Internationale (PUI), la Fondation intervient depuis 4 ans auprès des plus vulnérables à l'étranger. Camille Kaboulou, chargée des partenariats, Olivier Routeau, directeur des opérations et Margaux Vulliod, chargée de mission, évoquent ce partenariat.

Quels sont les atouts de votre collaboration avec la Fondation Abbé Pierre ?

D'abord, la réactivité en ce qui concerne le déblocage des fonds et l'espace de discussion dont on bénéficie pour définir des opérations visant à l'amélioration des conditions de vie des plus précaires. Cela s'est illustré dès 2018, en Haïti, où il a fallu tout reconstruire et où la collaboration a permis de finaliser la construction d'abris pour les plus pauvres qui ne pouvaient reconstruire leur logement. Cette volonté conjointe d'agir auprès de ceux qui n'avaient vraiment plus rien et qui étaient isolés a tout de suite fonctionné alors que les financements institutionnels sont moins réactifs. La réponse que nous avons apportée là-bas est venue compléter ce que proposaient d'autres urgentistes. En Haïti, la Fondation nous a permis de trouver des solutions durables, au-delà de solutions d'accès aux services de première nécessité (dont la mise à l'abri) et d'aller plus loin. Grâce à elle, des maisons antisismiques et anticycloniques ont été construites pour ceux qui avaient tout perdu lors du cyclone.

La relation de confiance que nous avons nous permet aussi d'ajuster et de réévaluer les projets que nous finançons ensemble. En Irak, par exemple, nous avons d'abord prévu d'agir près de Bagdad, dans une large zone de 6 camps informels de réfugiés qui allaient être démantelés.

Puis, nous sommes venus en appui pour développer l'accès à l'eau dans les logements privés de réfugiés et finalement, après discussion avec les bénéficiaires, nous avons orienté notre aide sur des structures collectives, l'école et le dispensaire médical. Avec la Fondation, nous sommes vraiment dans la recherche de sens au niveau local. Même si nos logiques d'intervention sont différentes d'un pays à l'autre, en Haïti, au Liban, en Irak ou bien en Pologne plus récemment, il s'agit toujours de répondre à l'urgence des besoins en s'inscrivant dans une logique de durabilité.



« Cette volonté conjointe d'agir auprès de ceux qui n'avaient vraiment plus rien et qui étaient isolés a tout de suite fonctionné »

Comment procédez-vous sur place ?

Première Urgence Internationale compte 3 000 collaborateurs, dont 2 900 sont impliqués dans 24 missions à l'étranger. Chaque mission a toujours une porte d'entrée en lien avec l'accès aux services essentiels – la santé, l'eau, l'abri... – à partir de laquelle nous cherchons à associer les populations à des logiques de retour à l'autonomie

sur le plus long terme, de partage des bonnes pratiques... Partout, nous nous appuyons sur des techniciens, des professionnels de santé et du bâtiment, les artisans locaux. Nous nous attachons à développer les mêmes liens humains et de confiance avec les communautés que nous venons aider qu'avec nos partenaires. Cette relation de confiance permet la réactivité et l'efficacité ; elle assure la pertinence et l'impact durable de nos opérations humanitaires pilotées par de gros bailleurs institutionnels. De plus, il faut bien avoir en tête que nous sommes de plus en plus confrontés à des crises humanitaires qui durent et que dans ce contexte, quel que soit le pays, il faut intervenir avec l'objectif de pérenniser des conditions de vie dignes dans des situations critiques. Au Liban par exemple, où nous intervenons avec la Fondation, les réfugiés palestiniens et syriens sont en sur-précarité depuis des dizaines d'années.

Et les réfugiés ukrainiens ?

Après 4 mois de guerre, nous élargissons la mise à l'abri et notre soutien psychologique car les besoins ont évolué : outre les camps de transit le long de la frontière, des campements à l'intérieur des terres accueillent des réfugiés qui s'installent durablement. La confiance mutuelle entre la Fondation et PUI a permis d'agir vite sur le terrain et de continuer à répondre aux besoins de la population. ■

Mme F, Lyon.

« Je vous félicite et vous admire pour tout ce que vous faites pour les pauvres et les plus défavorisés de notre société. J'espère que, d'où il est, notre cher Abbé est témoin de vos actions, il doit être "fier" de vous tous, pour tout ce que vous entreprenez au nom de la solidarité et de l'humanité. Son appel-radio du 1^{er} février 1954 qui émut la France entière, est toujours (malheureusement) d'actualité et justifie l'existence de votre Fondation qui perdure depuis des décennies (bien heureusement !). De tout cœur avec vous et bravo. »

M. D, Paris.

« J'aimerais vous aider en donnant des meubles pour améliorer les conditions de vie des mal-logés. Comment faire ? »

Nous vous remercions pour votre générosité et votre soutien à notre combat contre le mal-logement. Cependant, à la différence des communautés Emmaüs qui acceptent tous types d'objets utilitaires ou décoratifs en bon état (vêtements, meubles, équipements, électroménager...), nous ne disposons d'aucun service de stockage, de ramassage et de distribution. Pour connaître la communauté la plus proche de chez vous, vous pouvez joindre Emmaüs France au 01 41 58 25 00 ou sur leur site : www.emmaus-france.org/ou-donner-acheter/



E116JABO

Bon d'abonnement au magazine « et les autres ? »

À renvoyer à Fondation Abbé Pierre – Centre de traitement des dons
59898 Lille cedex 9

Si vous êtes donateur, inutile de vous abonner, vous recevez déjà chez vous le magazine trimestriel de la Fondation Abbé Pierre « et les autres ? ».

OUI, je ne suis pas donateur mais je veux suivre les actions de la Fondation Abbé Pierre en m'abonnant au magazine « et les autres ? ».

Je règle 4 € pour 4 numéros, par chèque à l'ordre de « **Fondation Abbé Pierre** ».

M^{me} M^{lle} M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

J'accepte de recevoir des informations à mon adresse e-mail :

..... @

Règlement : chèque bancaire chèque postal

La Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1992, SIREN 345282016, met en œuvre les traitements de données personnelles suivants : gestion des dons, envoi des reçus fiscaux, gestion des abonnements au Journal trimestriel des donateurs « Et les autres ? », appels à générosité. Conformément au Règlement (UE) 2016/79, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement. Vous avez en outre la possibilité de nous laisser vos directives spécifiques post-mortem dans les conditions à définir par décret. Vous pouvez adresser vos demandes d'exercice de droits par email à protectiondesdonnees@fondation-abbe-pierre.fr ou par courrier à Fondation Abbé Pierre RGPD, 3 rue de Romainville, 75019 Paris. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL, 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données sur notre site Internet à l'adresse suivante : fondation-abbe-pierre.fr/protectiondesdonnees

La Fondation réagit

4 ou 5 boîtes aux lettres devant un pavillon en banlieue de Paris : une vision bien loin d'être anodine qui illustre en fait un phénomène inquiétant et de plus en plus répandu en Île-de-France, celui de la division pavillonnaire par des propriétaires qui achètent et divisent un ou plusieurs pavillons pour le louer à plusieurs ménages... ou pire encore, par des marchands de sommeil qui en font un marché scandaleux en logeant les personnes dans des conditions indignes.

Dans la région francilienne, entre 2003 et 2013, le phénomène a touché en moyenne 1 maison sur 180... Un phénomène 2 fois plus intense en Seine-Saint-Denis où 1 maison sur 100 est concernée, allant jusqu'à représenter 38 % de l'offre nouvelle dans certaines communes* !



Des dizaines de personnes en grande vulnérabilité

louaient parfois uniquement des lits

Il y a un an, des locataires de Drancy et Bondy, en Seine-Saint-Denis, ont obtenu la condamnation du marchand de sommeil dont ils étaient victimes avec une trentaine d'autres locataires. Cette condamnation a permis de démanteler un véritable réseau constitué de 11 logements où des dizaines de personnes en grande vulnérabilité louaient parfois uniquement des lits, sous la surveillance d'une personne qui percevait les loyers et restait en lien permanent avec le marchand de sommeil.

Face à ce fléau méconnu et mal maîtrisé qui touche aussi des logements en copropriété, les élus se sentent isolés et font parfois appel à des associations pour agir et protéger les victimes mal logées qui se comptent aujourd'hui par centaines en Île-de-France. À Grigny, une permanence d'accompagnement socio-juridique ouverte en 2020 a engagé 8 procédures au civil et 6 procédures au pénal dans le cadre de divisions illégales de logements dont une a déjà abouti à une condamnation.

Pour lutter contre la division pavillonnaire et éradiquer le fléau des marchands de sommeil, il est urgent de produire plus de logements abordables pour les ménages modestes et d'accompagner les victimes pour faire valoir leurs droits. ■

*Selon une étude pilotée par la DRIHL en 2017.



Les promesses du candidat Macron

700 000 logements rénovés par an, la décentralisation d'une partie des compétences logement aux intercommunalités et aux communes, la création d'une caution publique prenant en charge les impayés de loyer des locataires du parc privé... telles étaient les principales promesses du candidat Macron en avril dernier. La Fondation restera très vigilante quant à la suite qui leur sera donnée en veillant à ce que les plus précaires ne soient pas oubliés.



Droit au logement

La Fondation et plusieurs associations ont publié en mai un 2^e rapport sur l'accès au logement social des ménages à faibles ressources dans 12 métropoles régionales. Ce rapport montre que, « **plus on est pauvre, moins on a de chances d'accéder au logement social** ».



Zéro coupure

Outre la fin de la trêve hivernale, le 1^{er} avril dernier marquait aussi la reprise des coupures d'énergie. Or, les interventions pour ménages en impayés ont déjà explosé en 2021, atteignant un niveau historique (785 000 coupures ou réductions de puissance, contre 552 000 en 2020). Pour la Fondation, il faut doubler le montant du chèque-énergie, accélérer la rénovation des passoires énergétiques et abolir les coupures d'électricité. ■

Délogés : quel devenir ?



La Fondation et l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne ont mené une enquête sur le devenir de 66 ménages expulsés de leur domicile et pour la plupart suivis par le réseau d'Accompagnement aux droits liés à l'habitat (ADLH) ou la plateforme de prévention des expulsions de la Fondation. L'expulsion représente une rupture personnelle et un événement traumatique : 1 à 3 ans plus tard, 32 % des ménages n'ont toujours pas

retrouvé un vrai logement et vivent encore à l'hôtel ou chez un tiers et 29 % des personnes interrogées n'ont pu poursuivre leur activité professionnelle à cause de l'expulsion. Par ailleurs, le moment de l'expulsion génère des conséquences psychologiques sur le long terme : 71 % des interrogés ont des problèmes de santé ou des difficultés psychologiques liés à cette douloureuse expérience. Les enfants en sont les premières victimes : 80 % des familles confient l'impact direct sur leur bien-être, et 43 % ont constaté un effet sur la scolarité de leurs enfants. ■



Expulsions : plus de 20 000 en 2 ans

Contrairement à ce qui avait été initialement annoncé par le gouvernement de M. Castex, le nombre d'expulsions de ces deux dernières années a dépassé les 20 000 ménages (8 156 en 2020, 12 000 environ en 2021), malgré le contexte sanitaire et social et l'extension de la trêve hivernale. La crise sanitaire aurait pourtant nécessité une limitation bien plus importante et, ce, d'autant plus que les circulaires — qui ont enjoint aux préfets de reloger ou d'héberger les ménages avant de procéder à leur expulsion — n'ont été que très partiellement appliquées. Sans relâche, la Fondation continue de plaider pour le déploiement de moyens conséquents, notamment pour renforcer l'accompagnement administratif et juridique, abonder et simplifier les aides au loyer du Fonds de Solidarité Logement et le fonds d'indemnisation des bailleurs. ■



Point de vue

« Il faut un droit minimal à l'électricité »

Olivier Challan Belval, Médiateur national de l'énergie depuis novembre 2019, à la tête de l'autorité publique indépendante créée en 2006.

Prix de l'énergie en forte hausse, augmentation de la précarité énergétique... Êtes-vous plus sollicité ces derniers mois ?

Oui. Je rappelle que la loi m'a confié deux missions principales, d'abord aider au règlement des litiges entre les fournisseurs d'énergie (une trentaine) et les particuliers (nous avons reçu 30 000 demandes en 2021), mais aussi informer les consommateurs, depuis notre site Internet et par un numéro vert (3,5 millions de personnes informées l'an dernier).

En plus de ces deux missions, je formule des propositions pour améliorer les pratiques sur les marchés de l'énergie et faire évoluer les textes quand cela s'avère nécessaire.

Pour mieux faire connaître les problématiques rencontrées par les consommateurs, le médiateur national de l'énergie publie chaque année un baromètre du marché de l'énergie. La dernière enquête* parue en septembre 2021 est révélatrice d'une augmentation de la précarité : 60 % des personnes interrogées ont réduit leur chauffage pour limiter leur facture ; 79 % ont confirmé que les dépenses d'énergie sont une part importante de leur budget ; 84 % se disaient « préoccupées » par leur facture d'énergie.

La privation est un phénomène qui a augmenté depuis 2 ans. Avec la hausse des prix de l'énergie, il est à craindre qu'en septembre prochain, ces chiffres soient encore plus importants. Autre

chiffre éloquent, les fournisseurs d'énergie ont réalisé 785 000 interventions pour impayés auprès des consommateurs en 2021, ce qui représente une augmentation de 17 % par rapport à 2019 (l'année 2020 étant mise à part, du fait de la crise Covid).

Le 19 octobre dernier, la Fondation demandait l'abolition des coupures d'électricité pour les personnes en impayés. Qu'en pensez-vous ?

Cette demande est légitime et je l'ai formulée à mon tour dans un communiqué de presse, le 10 novembre, à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre la précarité énergétique que la Fondation avait organisée. Il faut en finir avec ces coupures d'électricité dont les conséquences sont souvent dramatiques. Que faites-vous, par exemple, si vous devez conserver au frais des médicaments ? Aujourd'hui, il faut défendre le droit minimal à l'électricité. Pour se chauffer, cuisiner, se laver, recharger son téléphone pour pouvoir faire ses démarches... Dans le contexte de l'augmentation très forte des prix de l'énergie et du développement de l'usage de l'électricité qui est un bien de première nécessité, il faut arrêter de couper l'électricité dans les foyers toute l'année. La coupure est une mesure particulièrement brutale qui place les consommateurs concernés dans une situation encore plus précaire. Or, à la place des coupures, en cas d'impayés, il est possible

d'effectuer une simple réduction de la puissance délivrée, cette mesure est déjà très incitative. Le lendemain de la parution de mon communiqué demandant de mettre un terme aux coupures pour impayés, le fournisseur EDF, qui alimente près de 70 % des consommateurs, a annoncé qu'il agirait ainsi. Mais je pense que c'est aussi à la loi de le dire afin que cette interdiction s'applique à tous les fournisseurs d'électricité.

Êtes-vous favorable à l'augmentation du chèque-énergie, comme la Fondation ?

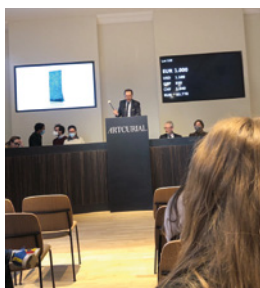
La fin des coupures d'électricité relève selon moi de la solidarité la plus élémentaire, il s'agit d'un droit pour tous. Ce n'est pas la même chose qu'une aide financière. La priorité pour moi est donc d'instaurer ce droit à une alimentation minimale en électricité. Il faut donc réunir rapidement tous les interlocuteurs pour définir le niveau de puissance le plus juste (selon moi, entre 1 et 2 kVa) et décider les modalités de son financement. Cela ne me semble pas impossible à court terme. Quant à l'argument selon lequel la fin des coupures entraînerait l'augmentation des impayés, il ne tient pas, car une réduction de la puissance d'électricité délivrée reste une situation inconfortable. Je suis persuadé que nous arriverons à convaincre, un combat légitime doit être mené, il n'est jamais perdu! ■

* Baromètre « énergie-infos », septembre 2021 : enquête auprès d'un panel de 1500 personnes.



Ukraine

La Fédération des Entreprises Sociales pour l'Habitat et l'Association Culturelle Soka de France ont respectivement fait un don de 30 000 € et de 15 000 €, en soutien aux actions de la Fondation envers les nombreux ukrainiens réfugiés à la frontière polonaise. Cette aide répond aux besoins urgents de ces personnes démunies et en état de choc, en apportant soutien psychologique, orientation et protection.



Merci

Le 5 avril dernier, une œuvre de Jordane Saget était vendue aux enchères par Artcurial au profit de la Fondation. Cette œuvre avait été réalisée durant l'un des spectacles de l'humoriste Bun Hay Mean, proche du combat contre le mal-logement mené par la Fondation. L'œuvre a été vendue 1000 euros. La Fondation remercie les artistes pour leur soutien.

Monoprix solidaire

Du 14 avril au 5 mai, en arrondissant à l'euro supérieur le montant de leurs achats en caisse, les généreux clients des 300 magasins Monoprix ont permis de collecter 200 986,50 € qui seront reversés à la Fondation pour soutenir des projets d'associations locales venant en aide aux jeunes de moins de 30 ans, dont ceux issus de l'Aide Sociale à l'Enfance.

« La crise sanitaire a aggravé la précarité des plus vulnérables et particulièrement des jeunes. Maintenir le lien social, agir contre la solitude des personnes sans abri font partie des engagements pris par notre enseigne : l'entreprise Monoprix et la Fondation créée en 2009 qui porte son nom, soutiennent de nombreux projets associatifs qui viennent en aide aux jeunes en difficulté (offres en magasins, financement de projets participatifs...). C'est tout naturellement que nous nous sommes tournés vers la Fondation Abbé Pierre pour, à leurs côtés,



travailler et participer ainsi à sa lutte contre la précarité et l'exclusion », précise Isabelle Boudard, responsable de la Fondation d'entreprise et des Actions solidaires Monoprix. ■

EDF veut contribuer à lutter contre la précarité énergétique



Le Don d'Énergie permet aux clients d'EDF de faire des dons à la Fondation Abbé Pierre pour aider les ménages les plus fragiles à payer leurs factures d'énergie, et ce, quel que soit leur fournisseur. Depuis l'application EDF & Moi, le client choisit le montant de son don et visualise à quoi il correspond en

énergie offerte : 5 € représentent une ampoule allumée pendant 1 an, 6 € correspondent à 12 douches chaudes et 8 € à 2 jours de chauffage.

Pour chaque euro versé par ses clients, EDF abonde et verse un euro supplémentaire à la Fondation Abbé Pierre. Ce supplément de don permet de financer des actions de prévention de la précarité énergétique, via actuellement deux programmes : SoliHA Morbihan en Bretagne et Eco-Loge Toit en Occitanie. De plus, depuis le 1^{er} avril, pour aller plus loin dans l'accompagnement de ses clients en situation d'impayés, EDF a mis fin aux coupures d'alimentation en électricité.

Avec cette mesure, EDF va au-delà de ses obligations réglementaires avec le maintien d'une puissance à 1 kVA (1 000 W) qui permet de répondre aux besoins élémentaires des ménages. Beaucoup plus solidaire et responsable qu'une coupure d'électricité, la limitation de puissance intervient en dernier recours afin que le client régularise sa situation. ■



© FAP

Message de l'abbé Pierre

« Il n'y a pas de bonheur possible pour moi, pour ceux que j'aime, pour mes proches, si, de proche en proche, cela n'inclut pas le globe, si cela n'inclut pas l'unité humaine. »

En 2022, les conséquences de la crise sanitaire continuent de fragiliser les plus vulnérables d'entre nous et les paroles de l'Abbé – « servir premier le plus souffrant » – qui ont toujours fondé les choix de la Fondation, continuent d'être suivies d'action grâce à l'ensemble de ses partenaires associatifs qui distribuent avec elle nourriture, tickets-service, kits d'hygiène et autres produits de première nécessité, en France et à l'étranger.

Des premiers chiffres – 15 à 17 millions de victimes dans le monde – ont été donnés en mai dernier, illustrant combien la crise du Covid a profondément affecté le monde entier, n'épargnant aucun pays. Nous le constatons encore aujourd'hui tous les jours, les conséquences économiques et sociales de cette crise d'une nature et d'une ampleur inédites, ont bouleversé la planète, frappant davantage les pays les plus faibles économiquement, mais n'épargnant pas non plus les plus puissants. Sans exception, ces deux ans ont changé les manières de vivre, de travailler, de partager. Mais il reste encore un long chemin à faire pour aboutir à un monde plus fraternel et solidaire dans lequel la question migratoire ne soit pas l'éternel parent pauvre, ou pire encore, le bouc émissaire.

Quand il s'agit de l'être humain, quand il s'agit de nos frères, les hommes, il n'y a pas d'étrangers, mais des personnes à qui nous devons tendre la main. On ne peut aujourd'hui, laisser des adultes et des enfants, qui ont fui la guerre et la misère, dans la détresse et le dénuement. Avec la guerre en Ukraine, aux portes de l'Europe, l'accueil, l'hébergement digne et l'accompagnement de celles et ceux



« Je comprends que les Français aiment la France (et que chacun aime sa patrie), mais sur le plan où nous luttons, universel, il n'y a pas d'étrangers. »

Abbé Pierre

Raymond Étienne,
Président du groupe
de la mémoire
de l'abbé Pierre.

qui n'ont plus rien, n'est pas « juste » un sujet d'actualité, c'est une question d'humanité. Nous devons dès maintenant témoigner et apporter des réponses pour que la génération à venir ne ferme ni les yeux ni les portes à l'être humain en souffrance. L'Abbé, éternel visionnaire, interpellait déjà le lecteur dans un édito de son journal « *Faim et Soif* », en 1956 : « Horreur et honte (mais pour qui?) d'être « de trop ». ■